

« LE LANGAGE NE SE TRAVERSE PAS COMME UN MILIEU NEUTRE ET TRANSPARENT. IL RÉSISTE, FORME ET DÉFORME TEXTUELLEMENT LE SENS. »

Entretien avec Jean-Michel Adam réalisé par Stéphanie Pahud

[Jean-Michel Adam](#), [Stéphanie Pahud](#)

ENS Editions | « [Mots. Les langages du politique](#) »

2020/3 n° 124 | pages 147 à 163

ISSN 0243-6450

ISBN 9791036202803

DOI 10.4000/mots.27457

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-mots-2020-3-page-147.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Editions.

© ENS Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« Le langage ne se traverse pas comme un milieu neutre et transparent. Il résiste, forme et déforme textuellement le sens. »

Entretien avec Jean-Michel Adam réalisé par Stéphanie Pahud

*“Language does not pass through itself as a neutral and transparent medium. It resists, forms and textually distorts meaning.”*

*«El lenguaje no se puede atravesar como un medio neutral y transparente. Resiste, forma y deforma textualmente el sentido.»*

**Jean-Michel Adam et Stéphanie Pahud**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/mots/27457>  
DOI : 10.4000/mots.27457  
ISSN : 1960-6001

**Éditeur**

ENS Éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 19 novembre 2020  
Pagination : 147-163  
ISBN : 979-10-362-0280-3  
ISSN : 0243-6450

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

**Référence électronique**

Jean-Michel Adam et Stéphanie Pahud, « « Le langage ne se traverse pas comme un milieu neutre et transparent. Il résiste, forme et déforme textuellement le sens. » », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 124 | 2020, mis en ligne le 03 janvier 2024, consulté le 10 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/mots/27457> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.27457>

---

## « Le langage ne se traverse pas comme un milieu neutre et transparent. Il résiste, forme et déforme textuellement le sens. »

Après des études à l'université de Haute-Normandie, la publication de son premier livre *Linguistique et discours littéraire*, en 1975, et une thèse de 3<sup>e</sup> cycle très influencée par les grammaires de texte et l'analyse de discours française en 1978, Jean-Michel Adam a soutenu une thèse d'État à Besançon, sous la direction de Jean Peytard, en 1982. Il a enseigné de 1974 à 1984 comme directeur d'études au centre de formation des professeurs de collège de l'académie de Rouen. En lien avec cette fonction, il a collaboré de façon militante à l'Association française des enseignants de français et, très activement, au comité de rédaction de *Pratiques*, à partir de 1976. Il a été nommé en 1984 sur une chaire nouvellement créée de linguistique française à l'université de Lausanne. Après sa retraite, en 2012, il a occupé des charges de professeur invité dans plusieurs universités européennes avant de se consacrer à l'écriture de plusieurs livres (Adam, 2015a, 2018a et 2018b). La théorie du texte de Jean-Michel Adam, initialement centrée sur l'écrit, s'ouvre progressivement aux formes de textualité produites par les différents régimes sémio-médiologiques.

**Mots. Les langages du politique :** *Vous venez de publier chez Armand Colin une nouvelle édition de La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours (Adam, 2020 [2005]). Pour commencer cet entretien, pouvez-vous synthétiser les étapes de l'élaboration et de l'évolution de cette discipline qui est la vôtre, que vous avez définie comme « un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives » ? Pouvez-vous surtout expliciter l'importance de l'objet « texte » ?*

**Jean-Michel Adam :** Au point de départ de mes recherches (début des années 1970), il y a ce que j'ai très tôt considéré comme un *déficit de textualité* de l'analyse de discours. Ce constat m'a amené, à la suite des travaux de Denis Slakta et de Bernard Combettes, à me tourner vers les thèses du second

Cercle de Prague sur la dynamique thème-rhème de la phrase et sur les enchaînements interphrastiques. Je me suis intéressé aux « grammaires de texte » anglo-saxonnes, et en particulier aux travaux de Teun A. van Dijk et de Harald Weinrich, de Michael A. K. Halliday et de Ruqaiya Hasan, de Robert E. Longacre et de Eugenio Coseriu.

La linguistique de l'énonciation d'Émile Benveniste et son programme de « translinguistique des textes et des œuvres », formulé dans « Sémiologie de la langue » (1969), m'ont servi de repère pour articuler les recherches anglo-saxonnes sur la textualité et la question de la discursivité (Adam, 2011a). É. Benveniste présente la sémantique du discours comme un dépassement intralinguistique de la sémiotique saussurienne et le dépassement « translinguistique » comme une « métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation » (1974 [1969], p. 66). La linguistique de l'énonciation assure le continu du dispositif, entre subjectivation énonciative de la langue et production d'un texte. Les notes sur la poésie de Baudelaire, sur lesquelles j'ai pu travailler (Adam, 2012) grâce à Chloé Laplantine et avec l'aide d'Irène Fenoglio, m'ont conduit à penser que la fin de « Sémiologie de la langue » est inséparable des recherches qu'É. Benveniste menait sur la langue de Baudelaire, depuis son « article promis » à Roland Barthes pour le numéro 12 de *Langages*. É. Benveniste théorisait ainsi programmatiquement l'ouverture du champ de la linguistique au discours (ouverture fondée sur l'énonciation) et à une linguistique des textes qui n'excluait pas les œuvres d'art verbal.

Les travaux danois de Henning Nølke et de Lita Lundquist sur la linguistique textuelle (LT ci-après) m'ont permis d'avancer épistémologiquement, dans un dialogue permanent avec B. Combettes et Michel Charolles, ainsi qu'avec Jean-Paul Bronckart et sa théorie de l'interactionnisme sociodiscursif. Ces échanges m'ont poussé à développer une conception de la LT énoncée pour la première fois dans mes *Éléments de linguistique textuelle* (Adam, 1990) et, en 1992, dans le premier exposé d'ensemble de ma théorie des séquences textuelles : *Les textes : types et prototypes* (Adam, 2017 [1992]). Avec les éditions successives de *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours* (1<sup>re</sup> édition en 2005), j'ai progressivement développé une théorie globale des paliers de structuration : au palier micro-textuel, je distingue le *plan phrastique* et différents *plans interphrastiques* de structuration (micro-liages et faits de segmentation détaillés dans Adam, 2018c) ; au palier méso-textuel, je considère les séquences textuelles et les paragraphes comme des unités *transphrastiques* de structuration ; au palier macro-textuel, je m'intéresse aux organisations compositionnelles globales : plans de textes et phénomènes péri-textuels, groupements de textes dans une unité supérieure comme les *hyperstructures* journalistiques et celles que l'on trouve dans les manuels et les encyclopédies, compositions textuelles sémiotiquement mixtes (icono-textes publicitaires comme littéraires).

Ma recherche d'unités textuelles transphrastiques identifiables s'est progressivement développée à partir de celle qui était la plus étudiée dans les années 1960 : le *récit*, avec les travaux de R. Barthes, Tzvetan Todorov, Gérard Genette, Algirdas Julien Greimas, Paul Larivaille, en France, de William Labov et Joshua Waletzky aux États-Unis, d'Umberto Eco en Italie, mais aussi ceux de psychologie cognitive et de psycholinguistique textuelle développés, en particulier, dans les laboratoires de Dijon (Michel Fayol, avec lequel j'ai dirigé un numéro de *Langue française*, 1989) et de Poitiers, avec lesquels j'ai eu la chance de dialoguer très activement dans les années 1980. Je me suis, presque en même temps, intéressé à la *description* (je dois beaucoup aux travaux de poétique de Philippe Hamon et à sa prise en compte de la tradition rhétorique). J'ai ensuite travaillé sur l'*argumentation*, en contact avec les chercheurs de l'École de Bruxelles, successeurs de Chaïm Perelman (Marc Dominicy, Emmanuelle Danblon et Michel Meyer), et surtout avec les recherches menées dans le cadre du Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel, avec une très grande admiration pour Jean-Blaise Grize. En dialogue avec lui et Marie-Jeanne Borel, qui était ma collègue à l'université de Lausanne, j'ai théorisé la question de l'*explication* et de la séquence explicative, puis celle du dialogue et de la séquence dialogale, stimulé par les recherches menées, à Genève, autour d'Eddy Roulet et, à Lyon, autour de Catherine Kerbrat-Orecchioni.

À côté de ces travaux de LT, mon approche de la question des genres discursifs s'est développée en dialogue avec les travaux de Dominique Maingueneau (Adam, 2015b) et sous l'influence des *Genres du discours* de Tzvetan Todorov (1978). Cela m'a permis de dépasser la problématique des « types de textes » en considérant que les réglages de haut niveau sont avant tout discursifs et génériques. Les travaux de William Labov sur le récit oral (Labov, Waletzky, 1967) ont été aussi éclairants que son étude des vanes ou insultes rituelles (Labov, 1972) comme genres propres à un groupe sociolinguistique (l'anglais vernaculaire des jeunes des ghettos américains). C'est devenu, pour moi, un modèle d'analyse de faits linguistiques en rapport étroit de détermination par les genres de discours<sup>1</sup> et une vérification micro-linguistique des propositions théoriques de Mikhaïl M. Bakhtine et Valentin N. Vološinov sur l'apprentissage conjoint de la langue et des genres de discours.

**Mots. Les langages du politique :** *Tout au long de ce parcours, vous avez fait fonctionner vos modèles théoriques sur des corpus extrêmement variés : littéraires, de presse écrite, publicitaires. Puisque cet entretien trouve sa place dans une revue consacrée aux langages du politique, pouvez-vous situer le statut des corpus politiques dans vos recherches ?*

1. Je reviens sur cette question dans Adam, 2011b.

**Jean-Michel Adam** : Pour ma génération, le lien entre analyse de discours et discours politique était constitutif. L'analyse de discours française (ci-après ADF) comme l'analyse automatique du discours (ci-après AAD) prenaient le discours politique comme objet : textes du Congrès de Tours, cahiers de doléances, discours de la presse à propos de la guerre d'Algérie ou des événements de Mai 1968. L'extension au discours médiatique et au discours de l'école visait à relier recherche et intervention sociopolitique.

J'ai cherché à reprendre les choses de plus loin, à partir d'un travail d'historicisation qui passait par la prise en compte de la formation rhétorique des orateurs politiques et des bouleversements de la théorie de l'argumentation à l'issue de la Seconde Guerre mondiale (travaux de C. Perelman et de Stephen E. Toulmin). C'était manifeste aussi bien dans le cas d'André Malraux, que du général de Gaulle et, outre-Atlantique, des hommes politiques américains. C'est ce qui m'a poussé à travailler sur l'argumentation et sur la rhétorique antique, classique et moderne, et à prendre conscience de l'importance des travaux de l'École de Bruxelles et de la théorie de l'argumentation de J.-B. Grize et du Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel.

Lorsque je dirigeais l'éphémère collection « Sciences des discours », chez Delachaux et Niestlé, j'avais tenu à publier deux recueils collectifs, l'un sur la question de l'*ethos* (Amossy éd., 1999), l'autre sur l'épidictique (Dominicy, Frédéric éd., 2001), qui portaient largement sur le discours politique et qui restent pertinents pour étudier les stratégies dont usent et abusent les discours populistes et nationalistes actuels.

Deux aspects de la rhétorique m'ont particulièrement occupé. D'une part, une composante de la *dispositio*, avec le cas de l'*exemplum* narratif et de l'insertion du récit dans l'argumentation. D'autre part, le macro-genre rhétorique *épidictique*, dont C. Perelman a souligné l'importance à côté des genres *délibératif* et *judiciaire*. La question des *exempla* a donné les pages 197 à 244 de *Genres de récits* (2011b), dans lesquelles je m'intéresse à l'usage détourné du conte des *Trois petits cochons* dans un passage d'une interview du général Vernon Walters, qui s'en sert pour expliquer la « morale de la CIA » et le problème du frein représenté par ce qu'il désigne comme le « pénitentialisme » américain. J'étudie l'usage de l'anecdote dans un face-à-face télévisé entre Jacques Chirac et Laurent Fabius et celui du récit autobiographique et de la parabole dans un discours de Valéry Giscard d'Estaing.

En travaillant sur un autre grand théoricien de l'argumentation, S. E. Toulmin (1993 [1958]), dans un article sur ma conception de la séquence argumentative, j'ai consacré quelques pages à un aspect de l'argumentation du discours du 17 mars 2003 de George W. Bush, *Denial and Deception*, destiné à justifier l'intervention en Iraq (Adam, 2004, p. 98-100). Ici ou là, je me suis intéressé à la transcription de certains discours politiques dont les enregistrements étaient disponibles, en essayant de décrire ponctuellement le souffle asthmatique

d’A. Malraux (Adam, 2011a, p. 51-55), les saccades du phrasé de Manuel Valls (Adam, 2018c) et le rythme périodique gaullien (Adam, 2020 [2005], p. 295-315).

Le fait de travailler et vivre en Suisse depuis 1984 m’a aussi amené à m’intéresser au discours xénophobe et au discours populiste suisses. Nous avons travaillé sur un parti au quadruple nom : Schweizerische Volkspartei (SVP) en suisse allemand et Partida populara Svizra Grischun Volkspartei (PPS) en romanche, Union démocratique du centre (UDC) en français et Unione democratica di centro Ticino (UDC) en suisse italien (Adam, Pahud, 2010). Nous avons montré à quel point la « traduction » n’en est pas une : le nom francophone en particulier est le moyen de ne pas mettre en avant l’étiquette populiste, d’avancer masqué en évitant le rappel du tristement célèbre Parti populaire français (PPF), mouvement fasciste fondé par Doriot en 1936 et dans lequel milita Pierre Poujade, dont la rhétorique, étudiée par R. Barthes dans *Le degré zéro de l’écriture*, est si proche de celle des communicateurs du SVP-UDC. N’oublions pas que Jean-Marie Le Pen a commencé sa carrière au sein de ce parti poujadiste et que tout cela éclaire singulièrement ce que nous voyons réémerger actuellement avec Matteo Salvini en Italie, Donald Trump aux États-Unis, Boris Johnson en Grande-Bretagne, Viktor Orban en Hongrie et Recep Tayyip Erdogan en Turquie.

L’épidictique comme lieu de stabilisation des valeurs d’une communauté m’a amené à m’intéresser aux liens entre *épidictique* et *délibératif* dans les stratégies d’influence communes au discours publicitaire (Adam, Bonhomme, 2012 [1997]) et au discours politique. C’est comme cela que j’ai étudié certains discours du général de Gaulle, plusieurs fois avec Thierry Herman, avant de m’intéresser à des discours de refondation, comme le célèbre *Gettysburg Address* d’Abraham Lincoln (19 novembre 1863). Je compte encore travailler sur certains discours de Barack Obama et, en dialogue avec les travaux de Damon Mayaffre (2020), sur le discours d’Emmanuel Macron du 10 décembre 2018, en pleine crise des « gilets jaunes ». La façon dont l’épidictique énonce les valeurs, par le biais de l’éloge ou du blâme, en fait à mes yeux un laboratoire de travail sur les constructions idéologiques des groupes socioculturels et sur leurs tensions internes. Après avoir étudié les grands éloges funèbres d’A. Malraux, j’aimerais prendre le temps d’examiner de près les hommages d’E. Macron à Jean d’Ormesson (8 décembre 2017), à Johnny Halliday (9 décembre 2017 devant l’église de la Madeleine) et au colonel Arnaud Beltrame (28 mars 2018 dans la cour des Invalides).

**Mots. Les langages du politique :** *Quels sont les liens que la linguistique textuelle entretient avec l’analyse de discours de Michel Pêcheux ?*

**Jean-Michel Adam :** Cette question me permet de revenir sur un cheminement dont j’ai parlé dans la conférence d’ouverture du 4<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française (CMLF) de Berlin (Adam, 2014). Ce regard rétrospectif sur

ce que j'ai qualifié de « rendez-vous manqué » de la LT et de l'analyse du discours (AD) éclaire les raisons qui m'ont amené à m'intéresser à la LT et à prôner un rapprochement de la LT et de l'AD.

La fondation de l'AD en France peut être objectivement datée de l'année 1969, avec la parution, sous le titre « Analyse du discours », du numéro 13 de *Langages* (avec la traduction du célèbre article de Zellig S. Harris de 1952), volume cofondateur avec, la même année, *Analyse automatique du discours* de M. Pêcheux. Au département de linguistique de Paris X-Nanterre dirigé par Jean Dubois et au laboratoire de psychologie sociale de Paris VII associé au CNRS, animé par M. Pêcheux, il faut ajouter le Centre de lexicométrie politique de l'ENS de Saint-Cloud, dont la revue *Mots*, fondée par Maurice Tournier<sup>2</sup>, se rapprochera de l'AAD dans le numéro 4 (1982) et surtout à l'occasion du numéro 9 (1984), entièrement consacré aux travaux de M. Pêcheux. La tendance AAD n'a jamais revendiqué l'étiquette ADF appliquée aux travaux des chercheurs de Nanterre, soucieux de se démarquer du courant américain d'analyse du discours. Ayant fait mes études à l'université de Haute-Normandie (entre 1967 et 1970), où dominait la tendance sociolinguistique de l'ADF (représentée par Jean-Baptiste Marcellesi, Louis Guespin et Bernard Gardin), j'ai été directement plongé dans des débats épistémologiques et politiques particulièrement vifs.

Il a fallu attendre 1975 pour que, dans un long article du numéro 37 de *Langages*, M. Pêcheux et Catherine Fuchs engagent une critique de l'AAD et parlent d'un dépassement de la « domination théorique de la phrase » et de « la nécessité d'une étude sérieuse de l'*inter-phrase* » (Pêcheux, Fuchs, 1975, p. 44). Évolution que Denise Maldidier résume en ces termes :

On s'attachait désormais à étudier le fonctionnement combiné de marques linguistiques, syntaxiques, lexicales et énonciatives, contribuant à produire l'effet de séquentialité. [...] Si naguère, l'idée d'un « travail » de l'interdiscours à l'intérieur même de l'intradiscours était forte, elle restait abstraite, elle avait besoin de relais dans l'analyse de la matérialité discursive elle-même et il lui manquait un maillon décisif du côté des marques énonciatives. (Maldidier, 1990, p. 77-78)

En 1980, lors du colloque « Matérialités discursives », il est de plus en plus question de « séquentialité intradiscursive » et d'« analyse linguistique du “fil du discours” » et M. Pêcheux ajoute : « dès lors que ce “fil” dépasse les bornes de la phrase » (1990, p. 290). Pour cela, il réserve alors l'appellation *analyse de discours* « aux pratiques combinant effectivement l'*impératif de construction de corpus et celui d'analyse linguistique des séquences* » et il précise : « ceci pour souligner le rôle de l'interdiscours dans l'analyse interphrastique (ou intradiscursive), tout autant que l'importance de l'analyse lexico-syntaxique et énonciative dans l'appréhension de l'interdiscours comme corps de traces

2. Voir à ce propos l'entretien de Maurice Tournier, « Mots et politique, avant et autour de 1980. Entretien », *Mots*, n° 94, 2010, p. 211-233.



formant mémoire» (*loc. cit.*). Ce virage est confirmé dans *Mots* n° 9, en 1984, par un article d'Alain Lecomte, Jacqueline Léon et Jean-Marie Marandin intitulé « Analyses de discours : stratégies de description textuelles ». Et, en 1985, faisant allusion aux travaux de D. Slakta, C. Fuchs aborde enfin la question du texte en termes de lacune des travaux existants et reconnaît l'importance du rôle du co(n)texte verbal dans le filtrage et l'élargissement du champ de la signification : « Le texte est à la phrase ce que la phrase elle-même est au morphème : chacun joue, dans son ordre, le rôle de contexte plus large pour l'unité inférieure, lui permettant d'actualiser certaines de ses potentialités, tout en éliminant d'autres et en réactivant de nouvelles » (Fuchs, 1985, p. 21).

Cette évolution de l'AAD allait dans le sens de ce que nous développons, B. Combettes, M. Charolles et moi, avec le collectif de la revue *Pratiques* et dans le sens des positions prises par D. Maingueneau (Adam, 2015b). Nous avons en effet perçu, dès 1976, l'intérêt des grammaires de texte (Maingueneau, 1976, 4<sup>e</sup> partie, et chapitre IV de Adam, Goldenstein, 1975, p. 185-250). D. Maingueneau critiquait très clairement l'ambition grammairienne et l'orientation générativiste des travaux anglo-saxons. L'incompatibilité manifeste entre les options épistémologiques de la grammaire de texte (GT) et de l'AD ne nous empêchait cependant pas de penser que les GT décrivaient des phénomènes négligés par la linguistique et dont l'AD ne pouvait se passer. En accord avec l'évolution en cours de l'AAD, la prise en compte de la surface discursive et de l'analyse d'énoncés suivis lui paraissait, comme à moi, « inéluctable » pour l'AD (Maingueneau, 1976, p. 152) et il voyait, lui aussi, dans la question non posée de la textualité une « lacune grave » (*loc. cit.*; voir également Maingueneau, 1991, p. 207).

D. Maingueneau considère que « [l']analyste du discours n'a pas vocation à définir et à caractériser ces registres fondés sur des traits linguistiques ; c'est l'affaire du linguiste » (2014, p. 12), mais qu'il « doit constamment s'appuyer sur eux quand il étudie des textes. Ils constituent en effet un outil privilégié pour articuler le système linguistique et la diversité des situations de communication » (*loc. cit.*). J'en suis là aujourd'hui, assumant ce rôle auxiliaire de développeur d'une LT au service de l'analyse de la diversité des pratiques discursives.

**Mots. Les langages du politique :** *Merci pour ces précisions sur les liens entre LT et AD. À cette dernière est régulièrement empruntée, dans un certain nombre de travaux contemporains, la notion de formation discursive. Pouvez-vous clarifier votre manière de la définir ? Pouvez-vous également expliciter les liens qu'elle entretient avec la notion de genre ?*

**Jean-Michel Adam :** Impossible de répondre à cette question sans renvoyer à l'historique de la notion de *formation discursive* et à la mise au point de Jacques Guilhaumou (2004). Comme il le montre, la notion, très présente dans

les recherches du début des années 1970, disparaît au milieu des années 1980, en raison de son lien aux formations idéologiques<sup>3</sup> qui impliquait un renvoi réducteur de la question du sens au seul extérieur idéologique. Avant de resurgir banalisée aujourd'hui, la notion s'est complexifiée avec, d'une part, l'introduction, par M. Pêcheux, de la notion de *mémoire discursive* et, d'autre part, la mise en avant, chez D. Maldidier et Régine Robin, de la notion de *formation rhétorique* qui tendait « à spécifier celle de formation discursive pour désigner les stratégies discursives décrites en tant qu'effets de la conjoncture, manifestations du moment actuel » (Guilhaumou, 2004, p. 9).

Dans la « mémoire discursive » d'une formation sociodiscursive donnée circulent à la fois des textes (*intertextualité*<sup>4</sup>) et des catégories génériques formant les systèmes de genres d'une communauté socioculturelle à un moment de son histoire. Dans le très célèbre passage de *Langages* n° 24 (Haroche *et al.*, 1971, p. 102) considéré comme la « citation princeps » du concept de *formation discursive* par R. Robin (1973, p. 103-104) et J. Guilhaumou (2004), la notion de *formation discursive* de Michel Foucault est d'ailleurs cernée par Claudine Haroche, Paul Henry et M. Pêcheux en termes manifestement génériques. Même si le mot n'apparaît jamais, ils dressent une liste de genres propres aux formations sociodiscursives religieuses avec le *sermon*, politiques avec la *harangue* et le *programme*, didactiques avec l'*exposé*, littéraires ou journalistiques avec le *pamphlet* (Pêcheux, 1990, p. 148). Il n'est pas surprenant que D. Maldidier et R. Robin aient éprouvé le besoin d'introduire le concept de *formation rhétorique* dans un article initialement paru dans les *Annales* (mai-juin 1976, repris dans *Pratiques* n° 14, 1977). Ce magistral exemple d'analyse de discours visait à saisir le fonctionnement idéologique des formes<sup>5</sup> dans la textualité même de trois genres journalistiques (le reportage, le commentaire et l'éditorial), comparés entre eux et dans quatre quotidiens parisiens : *Le Figaro*, *L'Aurore*, *Combat* et *L'Humanité* parus les 28 et 29 mai 1968. La définition qu'elles donnaient de ces « formes rhétoriques » correspond à celle que nous donnerions aujourd'hui des genres discursifs : « ensemble des contraintes qui régissent la *dispositio*, les stéréotypes, les figures, les mécanismes énonciatifs, etc. » (Maldidier, Robin, 1977, p. 22).

La question des genres ne sera reconnue comme telle et comme centrale dans l'AD qu'une dizaine d'années plus tard : « Les énoncés relevant de l'AD se

3. Comme l'explique Régine Robin dans *Histoire et linguistique* (1973).
4. Je reviens sur ce concept initialement développé dans le champ littéraire dans un long chapitre de *Souvent textes variant* (2018b, p. 207-316) et dans *Textualité et intertextualité des contes* (Heidmann, Adam, 2010).
5. En référence à ce que disait R. Barthes : « C'est l'une des possibilités de la sémiologie, en tant que discipline ou discours sur le sens, que précisément elle donne des instruments d'analyse qui permettent de cerner l'idéologie dans les formes, c'est-à-dire là où on la cherche le moins en général. La portée idéologique des contenus, c'est une chose aperçue depuis très longtemps, mais le contenu idéologique des formes, c'est un peu, si vous voulez, l'une des grandes possibilités de travail du siècle. » (Barthes, 2002, p. 81)

présentent en effet non seulement comme des fragments de langue naturelle ou de telle ou telle formation discursive, *mais aussi comme des échantillons d'un certain genre de discours* » (Maingueneau, 1987, p. 23). Dans son article « Analyse du discours » du *Dictionnaire d'analyse du discours*, D. Maingueneau souligne que « pour la première fois dans l'histoire, la *totalité* des énoncés d'une société, appréhendée dans la multiplicité de leurs genres, est appelée à devenir objet d'étude » (Charaudeau, Maingueneau éd., 2002, p. 45). C'est ce que dit autrement Jean-Marie Schaeffer, dans ces lignes auxquelles j'adhère totalement : « Dans la mesure où toute activité de textualisation s'inscrit dans le cadre d'un genre discursif spécifique (déterminé pragmatiquement), multiplier les études détaillées de genres particuliers devrait [...] permettre d'éviter les extrapolations abusives dont les théories du texte ont été trop coutumières » (Ducrot, Schaeffer, 1995, p. 504).

C'est dans cet esprit que j'ai travaillé sur les genres de la presse écrite (Adam, 1997 ; Adam, Herman, Lugin éd., 2000 et 2001), avant d'explorer les genres de contes. C'est dans cet esprit également que je me suis intéressé aux trois grands genres de la rhétorique appliqués aux discours publicitaire et politique. C'est sur la même base que, dans *Genres de récits : narrativité et généricité des textes* (Adam, 2011b), je prends l'exemple des usages d'une des grandes formes de textualisation – le récit – actualisée dans différents genres de discours : *discours littéraire* avec les cas du récit au théâtre et dans la poésie, usages du récit dans le *discours publicitaire*, dans différents genres de la *presse écrite* (fait divers, brève et anecdote) et plusieurs genres du *discours politique* (face-à-face télévisé, entretien, discours de campagne). Le même travail reste à faire à propos des genres de la description, des genres de l'argumentation, des genres de l'explication et des genres du dialogue.

**Mots. Les langages du politique :** *Sur ces questions des genres de discours et de la généricité, vous avez collaboré avec la comparatiste Ute Heidmann. Qu'est-ce qui a motivé le croisement de vos recherches ? Les nouveaux cadres d'analyse(s) que cette collaboration interdisciplinaire vous a offerts vous ont-ils conduit à un changement de paradigme ? Peut-on considérer que vous vous êtes « déplacé du textuel vers le discursif » ?*

**Jean-Michel Adam :** Mon intérêt pour le discours ne date pas de ma collaboration avec U. Heidmann. Dès ma formation universitaire (fin des années 1960), je me suis trouvé placé au cœur des affrontements entre les différentes tendances de l'AD. En 1975, j'ai volontairement intitulé mon premier livre *Linguistique et discours littéraire*. La complexité des problèmes que je rencontrais dans l'élaboration d'une LT dégagée des grammaires et typologies de texte a pu donner l'impression que je délaissais le plan discursif, jusqu'à ce que je développe une réflexion sur les genres de discours. Je ne parlerais donc pas d'un brusque changement de paradigme, mais bien de l'apport d'un nouveau corpus de travail.

En effet, au début des années 2000, à la lumière des travaux d'U. Heidmann, j'ai été confronté à la diversité tant historique que linguistique des contes littéraires écrits (de la latinité à l'Allemagne romantique et au Danemark, en passant par le XVII<sup>e</sup> siècle français et l'Italie). Les recherches d'U. Heidmann sur les contextes interdiscursifs des contes littéraires ont servi de cadre à mes analyses linguistiques des textes et, de cette dynamique, sont sortis deux livres écrits en collaboration : *Le texte littéraire* (2009) et *Textualité et intertextualité des contes* (2010). Sous l'influence de sa démarche comparative et discursive, mon approche s'est dégagée autant des grammaires du conte (Vladimir Propp, Claude Bremond et Paul Larivaille) que des classements de la folkloristique (Aarne-Thompson). Cette attention aux variations dans le temps (diachroniques) et dans l'espace européen (diatopiques) du conte oral et des contes écrits (variations diamésiques), ainsi qu'aux variations auctoriales (diaphasiques) d'un genre qui est loin d'être homogène, nous a permis de dégager la théorie générale des genres de discours des taxinomies essentialistes.

Sous l'influence d'U. Heidmann, ma conception de la linguistique s'est ouverte à la prise en compte des langues et des interactions transnationales des littératures. Je me suis passionné pour la traduction, et nous nous sommes associés pour (re)traduire des textes des Grimm, de Kafka, d'Andersen et de Borges en nous appuyant sur de solides analyses textuelles préalables. Des options théoriques et méthodologiques partagées nous ont permis de collaborer, tout en maintenant les différences entre nos manières de travailler et même d'écrire. Nous avons en commun un même *souci du langage* qui prend la forme d'un *souci des langues* chez elle (qui plaide pour un comparatisme plurilingue) et d'une attention à la systémique micro- et macro-linguistique des textes pour ce qui me concerne. Je dois à U. Heidmann la rencontre et les liens d'amitié avec Henri Meschonnic. Ce fut un immense privilège de travailler avec eux sur la théorie et la pratique de la traduction. Ma prise de conscience de la place du traduire dans la théorie du langage et du rôle de pont que la traduction devrait jouer entre études littéraires et linguistiques des textes et des discours découle de ces échanges.

Les travaux d'U. Heidmann sont intéressants en raison de sa méthodologie de comparaison et de l'utilité de la démarche comparative pour tout traitement d'un corpus de textes. Son concept de *comparaison différentielle* (Heidmann, 2010, 2013 et 2017) présente l'avantage de rassembler *comparaison* et *différence*, dans un sens très saussurien auquel un linguiste ne peut rester insensible. Je rappelle que le *différentiel* est considéré, dans *De l'essence double du langage*, comme « *le principe fondamental de la sémiologie, ou de la "langue"* » :

Fondamentalement, la langue repose sur des différences. Méconnaître cela, s'acharner après des qualités positives, c'est, je crois, se condamner à rester d'un bout à l'autre de l'étude linguistique à côté du fait vrai, et du fait décisif dans tous les ordres divers où nous sommes appelés à envisager la langue. [...] Nous persis-

tons à dire que la langue ne s'alimente dans son essence que d'oppositions, d'un ensemble de valeurs parfaitement négatives et n'existant que par leur contraste mutuel. (Saussure, 2002, p. 70-71)

L'importance de la comparaison comme acte de l'esprit apparaît en ces termes dans le tout premier cours de Ferdinand de Saussure, en 1907, dans les cahiers d'Albert Riedlinger : « Il faut un acte <inconscient> de comparaison non seulement pour créer mais pour comprendre les rapports. N'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que parce qu'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent (*facias : faciam, facio*) » (Saussure, 1996, p. 65).

**Mots. Les langages du politique :** *La linguistique textuelle, comme on l'aura compris, est très loin de n'être qu'une « boîte à outils ». Elle a selon vous un rôle fondamental à jouer dans la constitution et le traitement de corpus de discours politiques : pour terminer cet entretien, pouvez-vous résumer ce rôle et expliquer comment la LT peut dialoguer avec les sciences politiques notamment ?*

**Jean-Michel Adam :** La première chose que je tiens à réaffirmer, c'est que l'analyse textuelle ne devient discursive qu'à partir de la construction d'un corpus pour l'analyse. La constitution du corpus commence par le fait que je ne connais pas de discours politique présentant un texte unique : on dispose toujours de plusieurs états textuels, écrits certes, mais très souvent oraux et écrits, parfois même en deux langues (anglais et espagnol sur le portail de la Maison-Blanche). Or la comparaison de ces états textuels est toujours significative et il s'agit d'un préalable philologique. C'est ce que j'ai cherché à faire dans les pages de *La linguistique textuelle* consacrées à l'analyse de l'Appel du 18 juin 1940 et à l'allocution du maréchal Pétain, la veille (chap. VII, p. 251-268). Ainsi que dans l'étude de l'affiche de la France libre et de sa traduction anglaise dans *Problèmes du texte : leçons d'Aarhus* (Adam, 2013). C'est ce que met magistralement en œuvre Thierry Herman dans son livre sur les discours de guerre du général de Gaulle (2009).

Pour ne prendre qu'un autre exemple, j'ai étudié le célèbre discours qui se termine par « Vive le Québec libre ! » (Adam, 2016a). J'y mets en œuvre les apports de la comparaison des états textuels écrits et audiovisuels de cette célèbre gaffe diplomatique. La contextualisation de ce discours prononcé au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal, le 24 juillet 1967, passe par la prise en compte des autres discours prononcés par le général de Gaulle la veille à Québec et dans la journée du 24 juillet, en remontant la rive gauche du Saint-Laurent, en particulier à Trois-Rivières, et le 25 juillet à Montréal, sans oublier la conférence de presse du 27 novembre à l'Élysée. L'analyse textuelle se définit ainsi comme une analyse des variations discursives d'un texte placé dans un corpus qui permet de (re)constituer un contexte (inter)discursif. La chute « Vive le Québec libre ! » est la reprise stratégique d'un slogan des extrémistes

indépendantistes de l'époque et le résultat de l'état d'exaltation d'un Charles de Gaulle qui, après avoir remonté, en costume militaire, le « Chemin du roi », acclamé par une foule québécoise en liesse, se voit en libérateur du Québec.

Du dialogue avec les études politiques, je peux seulement dire que les travaux des historiens sont très utiles quand ils nous fournissent des documents fiables, sur lesquels nous pouvons travailler à notre tour de façon complémentaire. Je n'ai pas eu l'occasion de collaborer de façon interdisciplinaire avec des spécialistes des sciences politiques. Pour moi, les travaux de D. Mayaffre (2004, 2012 et 2020) et de Patrick Charaudeau (2005, 2008a et 2008b) sont de merveilleux exemples de ce que l'on peut faire à partir d'une solide base linguistique.

Relativement à la question de la *linguistique-boîte à outils*, je peux seulement dire que je milite pour que la formation des chercheurs des sciences sociales comprenne une formation linguistique de base en *analyse des textes et des discours* – comme je le souhaite à propos des étudiants et chercheurs dans le domaine des études littéraires et dans celui de la traduction –, quitte à ce que l'usage des concepts linguistiques soit, dans un premier temps, *utilitaire*. Au détour de cet usage, je me dis que le point de vue textuel et discursif aura, de toute façon, pour effet de faire apparaître un dispositif langagier et de poser certaines questions aux faits de discours. Les deux points fondamentaux étant, d'une part, que le langage ne se traverse pas comme un milieu neutre et transparent pour atteindre un contenu, mais qu'il résiste, forme et déforme textuellement le sens, et, d'autre part, que le texte est une archive construite dont il faut commencer par détricoter l'apparente et trompeuse évidence matérielle. Ce qui nous ramène à la citation de R. Barthes donnée plus haut (note 5) sur « le contenu idéologique des formes » qu'il considérait comme « l'une des grandes possibilités de travail du siècle ». Cette mise en évidence du contenu idéologique des formes passe par la place d'un mot (« La ville française de Montréal » corrigeant normativement, dans la presse du lendemain, ce qu'a dit C. de Gaulle : « La ville de Montréal, française », avec, à l'oral, une pause et une insistance tonale sur l'adjectif postposé) ou l'absence d'un autre mot (absence provocatrice de l'attendu « Vive le Canada ! », en clôture du discours du 24 juillet 1967), par le retournement du sens d'un mot repris d'un adversaire (lorsque C. de Gaulle retourne le sens des vocables *gouvernement*, *destin*, *honneur* et *résistance* du discours de Pétain du 17 juin 1940), par les usages stratégiques du récit (récit autobiographique et parabole chez V. Giscard d'Estaing, anecdote chez Bill Clinton et B. Obama), par la convocation de valeurs présentées comme partagées et comme des évidences (c'est le « naturellement » dont abusait J. Chirac ; « Les Suisses votent UDC », proclame un slogan que ne désavoueraient ni R. T. Erdogan ni V. Orban).

Pour éviter que l'analyse textuelle ne se referme sur elle-même, il ne faut pas oublier que « l'analyse du discours suppose la *mise ensemble de plusieurs textes* » et que « [l]e texte – *exemple de discours* – n'est jamais réellement clos,

il est continuation, d'une part, et inachèvement, de l'autre. Il n'existe comme texte que par ce qui le précède et le constitue, c'est-à-dire en fonction d'autres discours » (Provost-Chauveau, 1971, p. 19).

## Références

- ADAM Jean-Michel, 2020 [2005], *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Malakoff, Armand Colin.
- 2018a, *Le paragraphe : entre phrases et texte*, Malakoff, Armand Colin.
  - 2018b, *Souvent textes varient : génétique, réécriture, édition et traduction*, Paris, Classiques Garnier.
  - 2018c, « Les opérations de liages micro-textuels : un premier palier de délimitation des unités textuelles », *Semiotica*, n° 223, p. 33-48.
  - 2017 [1992], *Les textes : types et prototypes*, Malakoff, Armand Colin.
  - 2016a, « L'analyse textuelle des discours. L'exemple de "Vive le Québec libre!" », dans J. Fidel Corcuera, A. Gaspar, M. Djian *et al.* éd., *Les discours politiques : regards croisés*, Paris, L'Harmattan, p. 11-31.
  - 2016b, « *Pratiques*, la linguistique textuelle et l'analyse de discours dans le contexte des années 70 », *Pratiques*, n° 169-170, <https://journals.openedition.org/pratiques/2931> (consulté le 28 mai 2020).
  - éd., 2015a, *Faire texte : frontières textuelles et opérations de textualisation*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
  - 2015b, « Le problème du texte dans l'analyse du discours développée par Dominique Maingueneau (1976-2014) », dans J. Angermuller et G. Philippe éd., *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation : autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 41-50.
  - 2014, « *Texte et intra-texte* : retour sur un rendez-vous manqué de l'analyse de discours et de la linguistique textuelle », dans F. Neveu, P. Blumentahl, L. Hriba *et al.* éd., *4<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française : Berlin, 19-23 juillet 2014*, Les Ulis, EDP Sciences, p. 1-22.
  - 2013, *Problèmes du texte : leçons d'Aarhus*, prépublication n° 200, Aarhus, Aarhus Universitet, Institut for Æstetik og Kommunikation, [https://cc.au.dk/fileadmin/dac/Arrangementsfoto/Prepub\\_no\\_200\\_-\\_nov\\_2013.pdf](https://cc.au.dk/fileadmin/dac/Arrangementsfoto/Prepub_no_200_-_nov_2013.pdf) (consulté le 28 mai 2020).
  - 2012, « Les problèmes du discours poétique selon Benveniste : un parcours de lecture », *Semen*, n° 33, p. 25-54.
  - 2011a, « Le programme de la "translinguistique des textes, des œuvres" et sa réception au seuil des années 1970 », dans É. Brunet et R. Mahrer éd., *Relire Benveniste : réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia, L'Harmattan, p. 123-147.
  - 2011b, *Genres de récits : narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan.
  - 2004, « Une approche textuelle de l'argumentation : "schéma", séquence et phrase



- périodique», dans M. Doury et S. Moirand éd., *L'argumentation aujourd'hui : positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 77-102.
- 1997, «Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite», *Pratiques*, n° 94, p. 3-18.
  - 1990, *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.
  - 1975, *Linguistique et discours littéraire : théorie et pratique des textes*, avec la collab. de J.-P. Goldenstein, Paris, Larousse.
- ADAM Jean-Michel, BONHOMME Marc, 2012 [1997], *L'argumentation publicitaire : rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Armand Colin.
- ADAM Jean-Michel, FAYOL Michel éd., 1989, Structurations de textes : connecteurs et démarcations graphiques [numéro thématique], *Langue française*, n° 81.
- ADAM Jean-Michel, HEIDMANN Ute éd., 2009, *Le texte littéraire : pour une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.
- 2005, *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slatkine érudition.
- ADAM Jean-Michel, HERMAN Thierry, LUGRIN Gilles éd., 2001, Genres de la presse écrite et analyse de discours [numéro thématique], *Semen*, n° 13.
- 2000, La presse écrite : des genres aux mélanges de genres [numéro thématique], *Études de lettres*, n° 3-4.
- ADAM Jean-Michel, PAHUD Stéphanie, 2010, «De la duplicité des modalités de communication d'un parti nationaliste suisse», dans G. Komur-Thilloy et A. Celle éd., *Le discours du nationalisme en Europe*, Paris, L'improviste, p. 287-300.
- AMOSY Ruth éd., 1999, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BARTHES Roland, 2002, «Structuralisme et sémiologie», dans Id., *Œuvres complètes*. Tome III : 1968-1971, É. Marty éd., Paris, Seuil.
- BENVENISTE Émile, 1969, «Sémiologie de la langue», *Semiotica*, vol. I, n° 1, p. 1-12 et vol. I, n° 2, p. 127-135. Repris dans *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Galilimard, 1974, p. 43-66.
- CHARAUDEAU Patrick, 2008a, *Petit traité de politique à l'usage du citoyen*, Paris, Vuibert.
- 2008b, *Entre populisme et peopolisme : comment Sarkozy a gagné!*, Paris, Vuibert.
  - 2005, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique éd., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- DOMINICY Marc, FRÉDÉRIC Madeleine éd., 2001, *La mise en scène des valeurs : la rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- DUROT Oswald, SCHAEFFER Jean-Marie, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- FUCHS Catherine, 1985, «L'ambiguïté et la paraphrase, propriétés fondamentales des langues naturelles», dans C. Fuchs éd., *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang, p. 7-35.
- GUILHAUMOU Jacques, 2004, «Où va l'analyse de discours? Autour de la notion de formation discursive», *Texto!*, vol. IX, n° 2, [http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou\\_AD.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html) (consulté le 28 mai 2020).



- HAROCHE Claudine, HENRY Paul, PÊCHEUX Michel, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n° 24, p. 93-106.
- HARRIS Zellig S., 1952, « Discourse analysis », *Language*, vol. XXVIII, n° 1, p. 1-30 ; traduction française par F. Dubois-Charlier en 1969 : « Analyse du discours », *Langages*, n° 13, p. 8-45.
- HEIDMANN Ute, 2017, « Pour un comparatisme différentiel », dans A. Tomiche éd., *Le comparatisme comme approche critique*. Tome III : *Objets, méthodes et pratiques comparatistes*, Paris, Classiques Garnier, p. 31-58.
- 2013, « La comparaison différentielle comme approche littéraire », dans V. Jouve éd., *Nouveaux regards sur le texte littéraire*, Reims, ÉPURE, p. 203-222.
  - 2010, « Enjeux d'une comparaison différentielle et discursive. L'exemple de l'analyse des contes », dans H. Roland et S. Vanasten éd., *Les nouvelles voies du comparatisme*, Gand, Ginkgo Academia Press, p. 27-40.
- HEIDMANN Ute, ADAM Jean-Michel, 2010, *Textualité et intertextualité des contes : Perault, Apulée, La Fontaine, L'héritier...*, Paris, Classiques Garnier.
- HERMAN Thierry, 2009, *Au fil des discours : la rhétorique de Charles de Gaulle (1940-1945)*, Limoges, Lambert-Lucas.
- LABOV William, 1972, *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- LABOV William, WALETZKY Joshua, 1967, « Narrative analysis: oral versions of personal experience », dans J. Helm éd., *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Seattle, University of Washington Press, p. 12-44.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014, *Discours et analyse du discours : une introduction*, Paris, Armand Colin.
- 1991, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette supérieur.
  - 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
  - 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.
- MALDIDIER Denise, 1990, « (Re)lire Michel Pêcheux aujourd'hui », dans M. Pêcheux, *L'inquiétude du discours*, D. Maldidier éd., Paris, Éditions des Cendres, p. 7-91.
- MALDIDIER Denise, ROBIN Régine, 1977, « Du spectacle au meurtre de l'événement : reportages, commentaires et éditoriaux de presse à propos de Charléty (Mai 1968) », *Pratiques*, n° 14, p. 21-65.
- MAYAFFRE Damon, 2020, « Ces mots que Macron emprunte à Sarkozy. Discours et intelligence artificielle », *Corpus*, n° 21, <http://journals.openedition.org/corpus/5105> (consulté le 28 mai 2020).
- 2012, *Mesure et démesure du discours : Nicolas Sarkozy (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences Po.
  - 2004, *Paroles de président : Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, Honoré Champion.
- PÊCHEUX Michel, 1990, *L'inquiétude du discours*, D. Maldidier éd., Paris, Éditions des Cendres.
- 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.

PÊCHEUX Michel, FUCHS Catherine, 1975, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n° 37, p. 7-80.

PROVOST-CHAUVEAU Geneviève, 1971, « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langue française*, n° 9, p. 6-21.

ROBIN Régine, 1973, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin.

SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, S. Bouquet et R. Engler éd., Paris, Gallimard.

— 1996, *Premier cours de linguistique générale (1907), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*, E. Komatsu et G. Wolf éd. et trad., Oxford, Pergamon.

TOULMIN Stephen E., 1993 [1958], *Les usages de l'argumentation*, P. De Brabanter trad., Paris, PUF.

TODOROV Tzvetan, 1978, *Les genres du discours*, Paris, Seuil.

## Résumé / Abstract / Compendio

**« Le langage ne se traverse pas comme un milieu neutre et transparent. Il résiste, forme et déforme textuellement le sens. »**

Jean-Michel Adam, linguiste, est interrogé par Stéphanie Pahud sur les particularités de sa conception de la linguistique textuelle et de sa situation dans le champ de l'analyse des pratiques discursives. L'entretien revient sur la naissance et l'évolution de cette discipline puis sur un certain nombre de notions qu'elle permet de problématiser, dont celles de texte, de formations discursives et de genres discursifs et textuels. Il aborde la place de l'analyse textuelle dans l'espace des recherches sur le discours politique. Il développe également les liens tissés entre la linguistique textuelle et d'autres disciplines, notamment la littérature comparée et la traduction.

*Mots-clés* : analyse de discours, formations discursives, genres de discours, interdisciplinarité, linguistique textuelle

**“Language does not pass through itself as a neutral and transparent medium. It resists, forms and textually distorts meaning.”**

The linguist Jean-Michel Adam is questioned by Stéphanie Pahud about the peculiarities of his conception of text linguistics and its situation in the field of discourse analysis. The interview looks back at the birth and evolution of this discipline and then at a certain number of notions that it makes it possible to problematize, including those of text, discursive formations and discursive and textual genres. It addresses the place of textual analysis in the space of political discourse research. It also develops the links between text linguistics and other disciplinary fields, including comparative literature and translation.

*Keywords*: discourse analysis, discursive formations, genres of discourse, interdisciplinarity, text linguistics

**«El lenguaje no se puede atravesar como un medio neutral y transparente. Resiste, forma y deforma textualmente el sentido.»**

Jean-Michel Adam, lingüista, es cuestionado por Stéphanie Pahud sobre las particularidades de su concepción de la lingüística textual y su situación en el campo del análisis

de las prácticas discursivas. La entrevista repasa el nacimiento y la evolución de esta disciplina y luego una cierta cantidad de nociones que permite problematizar, entre ellas las de texto, las de las formaciones discursivas y de los géneros discursivos y textuales. Discute el lugar del análisis textual en el espacio de la investigación del discurso político. Desarrolla también las conexiones entre la lingüística textual y otras disciplinas, incluyendo la literatura comparativa y la traducción.

*Palabras claves* : análisis del discurso, formaciones discursivas, géneros discursivos, interdisciplinariedad, lingüística textual